



**SIVU VAL DE MARQUE
ASSEMBLEE DU 23 JUIN 2023
COMPTE RENDU SUCCINCT**

A l'unanimité, le Conseil valide le procès-verbal du conseil syndical du 11 février 2022.

1 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - DETERMINATION ET AFFECTATION DEFINITIVES DU RESULTAT

A l'unanimité, le Conseil Syndical approuve le Compte Administratif de l'exercice budgétaire 2022 et décide de l'affectation des résultats comptables du CA 2022 comme suit :

Report à nouveau	+ 51 490.70 €
------------------	---------------

2 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

A l'unanimité, le Conseil Syndical constate que le compte de gestion du SIVU, dressé par le Receveur Municipal pour l'exercice 2022, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part, et qu'il est conforme aux écritures et résultats comptables du budget repris dans les comptes de l'ordonnateur et dans les balances comptables définitives émises par le comptable public et validées par les services de l'ordonnateur.

3 – ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

A l'unanimité, le Conseil Syndical élit M. PROKOPOWICZ 1^{er} Vice-Président.

4 – MODIFICATION DES STATUTS

A l'unanimité, le Conseil Syndical accepte d'indiquer, au sein de l'article 7, que le Président peut donner, « *sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général des services et au responsable de service* ».

Vu, le Président,

